

PluriP.A.S.S.

Parcours Angers Sciences de la Santé

Guide PluriPASS

Présentation du tutorat :
Le tuteur et le tutorat





Voici la version du guide « **Le Tuteur et le tutorat** ».

Ce guide a pour but, pour vous tuteurs du tutorat PluriPASS, de vous expliquer / rappeler le parcours PluriPASS, vous présenter le tutorat dans ce parcours, et votre rôle dans ces différentes actions.

Le tutorat est un **système d'entre-aide solidaire entre étudiants des années supérieures, et les premières années**. Il existe depuis de nombreuses années à Angers, grâce à **une collaboration étroite** entre les 3 associations étudiantes en santé d'Angers (la CoMA – Corporation Médecine Angers, l'ACEPA – Association Corporative Etudiants Pharmacie Angers, et l'AESFA – Association Etudiant Sage-Femme Angers), la faculté de Médecine d'Angers et faculté de Pharmacie d'Angers. Il est médaillé Argent selon l'échelle d'évaluation nationale de l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France) – ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France).

Son principal but est d'établir une équité des chances à l'accès aux études de santé. Mais, et cela depuis de nombreuses années, le tutorat apparaît dans de nombreuses autres sphères :

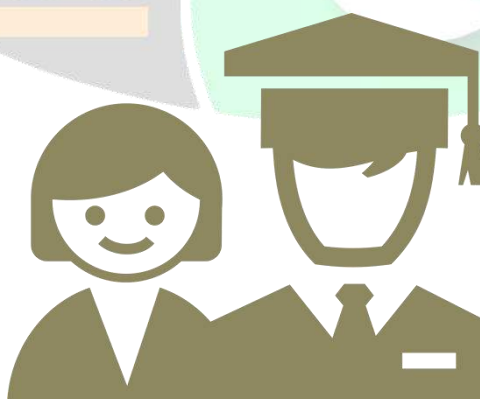
- 📖 Orientation des lycéens, notamment via des forums, des présentations au sein des lycées...
- 📖 Réorientation des étudiants, et informations d'étudiant à étudiant
- 📖 Parrainage et soutien aux étudiants
- 📖 Auto-évaluation de l'étudiant au cours de l'année
- 📖 Et pleins d'autres choses...

Notre tutorat est basé sur un **système de bénévolat et de volontariat** : il existe grâce à vous, grâce à votre motivation et votre sérieux ! Sa qualité dépend principalement de vous !

Et pour vous remercier, hormis le plaisir de partager ses connaissances, et ses méthodes, hormis le bonheur de faire partie d'un système comme celui-ci, **une UEO est disponible au sein de l'université d'Angers** (UEO valant des crédits ECTS). Elle a pour but de vous former à « donner des cours » et de vous remercier (plus d'infos ci-dessous).

On vous souhaite une bonne lecture de ce guide. Le tutorat est l'occasion quasi-unique de connaître l'expérience de la pédagogie !

P.S. : Ce guide vous présente le tutorat dans son ensemble, pour le S1 et le S2 du parcours. Le S3 étant en construction à l'heure de l'édition.



Alexis Racine et Elise Périody

Pilotes du tutorat du parcours PluriPASS 2014 - 2015

Étudiants en 4^{ème} année de Médecine, en 2^{ème} année de Pharmacie

pluripass@tuto-angers.fr Tutorat 2014 – 2015



Contenu

| | |
|---|----|
| I-PluriPASS : le parcours innovant d'accès aux études de santé | 4 |
| A) Aspect législatif | 4 |
| B) Un projet pluridisciplinaire d'accès aux études de santé..... | 4 |
| C) ... avec de nouvelles modalités d'apprentissages | 6 |
| II-Le tutorat pour le S1 et S2 dans PluriPASS | 9 |
| A) Organisation générale | 9 |
| B) Un tutorat en amont : un tutorat de préparation aux cours | 9 |
| C) Les colles : le tutorat pour réussir son année | 10 |
| D) Les colles notées : le tutorat pour entrer dans les études de santé..... | 10 |
| E) La permanence Tutorat..... | 10 |
| F) Le tutorat asynchrone : le tutorat sur internet | 10 |
| G) Le tutorat au Mans | 11 |
| H) L'accompagnement de l'étudiant dans PluriPASS via le tutorat | 12 |
| III-Les tuteurs de PluriPASS | 12 |
| A) Rôles..... | 12 |
| B) Un sérieux obligatoire..... | 13 |
| C) Une UEO « Tuteur de PluriPASS » : une formation | 13 |
| D) Une coopération avec l'équipe enseignante..... | 13 |
| IV-L'orientation des étudiants : quelques réponses pour vous..... | 14 |
| A) Les études de Santé..... | 14 |
| B) Les filières accessibles à Angers..... | 16 |
| IV-Contacts et sources..... | 18 |

Tutorat
pluriPASS



I-PluriPASS : le parcours innovant d'accès aux études de santé

A) Aspect législatif

Le gouvernement après avoir auditionné de nombreux acteurs de l'enseignement supérieur, a conclu que la PACES, seulement trois ans après sa mise en place, était un **échec**. Face à ce constat, le gouvernement a donc décidé de réagir en autorisant la mise en place d'expérimentations : ainsi en parallèle de la PACES actuelle, certaines universités peuvent organiser d'autres modalités d'entrées dans les études de santé. Avec la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, le gouvernement autorise donc, à titre d'expérience, des **innovations locales** pour remplacer et suppléer la PACES mise en place à la rentrée 2010.

Ces expérimentations sont autorisées pour une durée de **six ans** et feront l'objet, au cours de l'année précédant l'expiration de ce délai, d'un rapport d'évaluation, présenté au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et le ministre chargé de la santé, puis adressé au Parlement.

Plusieurs expérimentations ont été présentées face à un jury ministériel, dont seulement 5 ont été retenues :

- 📖 Expérimentation d'entrée dans les études médicales des facultés de Paris V, VII, XIII et Saint-Etienne
- 📖 Licence pour la Santé de Rouen
- 📖 Expérimentation d'entrée dans les études médicales de Strasbourg
- 📖 Parcours PluriPASS d'Angers

Seul Angers propose une expérience supprimant la PACES, les autres expérimentations sont seulement des adaptations, ou des ouvertures de passerelles. Ce projet a deux objectifs :

- 📖 être une **alternative à la PACES**
- 📖 être un **parcours pluridisciplinaire d'accès aux études de santé**, mais aussi proposer aux non-reçus en filières contingentées, une orientation active vers plusieurs des licences de l'Université d'Angers et de l'Université du Maine, vers des secteurs porteurs et innovants.

B) Un projet pluridisciplinaire d'accès aux études de santé...

1) Présentation

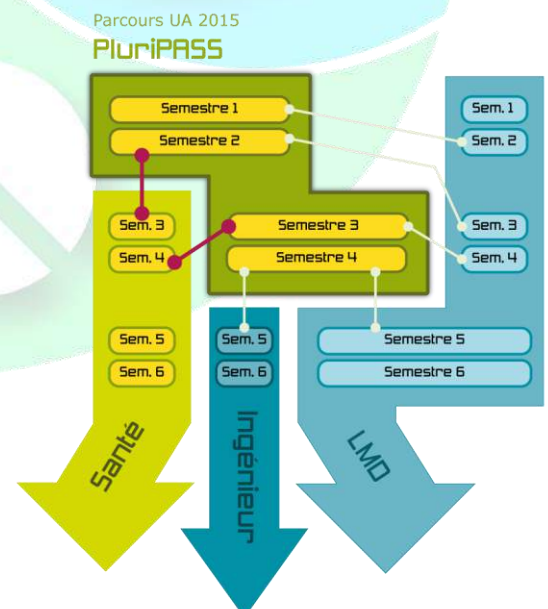
Ce parcours tient en **4 semestres**, et permet de valider deux années de licence.

Un étudiant arrive dans ce parcours en S1, puis en S2. Durant ces semestres, il a eu plusieurs évaluations sous forme de contrôle continu.

A la fin du S2, si l'étudiant a la moyenne à son contrôle continu, il valide son année de licence. Il peut donc se présenter et être admissible dans les études de santé, selon les critères d'admissibilité et d'admission (voir ci-dessous). Seuls les étudiants compris dans les **3/4 (75%) du Numerus Clausus pourront passer en deuxième année de santé dès la fin du S2 du parcours PluriPASS**, directement (pour la moitié d'entre eux), via des épreuves orales pour le reste.

Les étudiants ayant validés leur année, mais n'ayant pas accès à la deuxième année de santé, passeront en S3 du parcours pluriPASS.

Ceux n'ayant pas la moyenne, ne valident pas ces semestres, et doivent redoubler, ou se réorienter. S'ils redoublent, les crédits ECTS ne sont pas validés : les étudiants repartent donc à « zéro ». S'ils se réorientent, les crédits ECTS sont conservés, leur réorientation est facilitée.





Lors des examens du S₃, si l'étudiant a la moyenne, il valide son S₃. Il peut être admissible dans les filières de santé. A la fin du S₃, à hauteur du reste du numerus clausus, soit 1/4, soit 25%; **ces étudiants rejoignent la promotion, et poursuivent en 4^{ème} semestre** dans la filière de santé de leur choix.

Si, il ne peut rentrer dans les filières de santé, l'étudiant poursuit dans le S₄, **poursuit son orientation**, valide deux années de licence, et ne perd pas de temps.

Dans le cas où l'étudiant n'a pas la moyenne, il ne valide pas son semestre, et redouble. Dans ce cas-là, il « grille » une chance au concours, et ne peut se représenter au même semestre.

Les avantages pour nous et pour les filières de santé sont de supprimer la stratégie redoublement de la PACES, préparer l'orientation, de casser le moule pédagogique de la PACES, et de diversifier le recrutement et le profil de l'étudiant en santé.

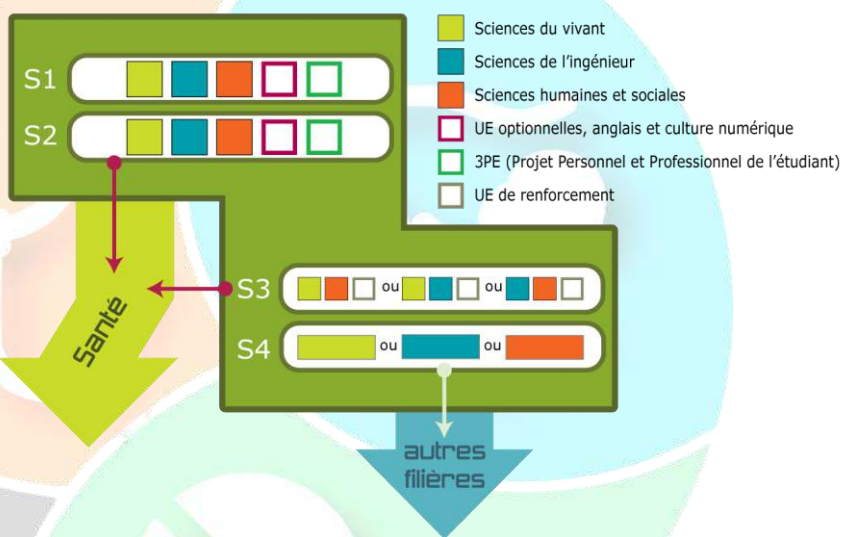
Pour les autres filières, elles auront l'avantage de recruter de bons étudiants au cours et à l'issue du parcours PluriPASS, de développer un programme pluridisciplinaire permettant de donner des bases communes, et de créer un vivier pour des nouveaux masters prometteurs et débouchant sur des emplois.

Pour les universités, ce programme a pour avantage d'obtenir une visibilité extérieure, d'augmenter la coopération entre les UFR, d'opter pour la révolution pédagogique et l'expérimentation de solutions d'avenir.

2) Matières et UE

Au S₁ et au S₂, les étudiants planchent sur **4 blocs principaux** :

- les sciences de l'ingénieur
- les sciences de la vie
- les sciences humaines et sociales
- Le 4^{ème} bloc est transversal :
 - les UE optionnelles transversales à choisir par semestre
 - l'UE 3PE (voir plus bas)
 - UE Anglais
 - UE informatique.



Voici les matières que devront suivre les étudiants au S₁ et S₂ du parcours PluriPASS :

| Semestre 1 | | | Semestre 2 | | |
|---|-------------|-----------|---|-------------|-----------|
| Intitulé UE | Nbre heures | ECTS | Intitulé UE | Nbre heures | ECTS |
| UE1.1 Biochimie/Biologie et Bioinformatique moléculaire | 39 | 3 | UE1.3 Biochimie/Biologie et Bioinformatique moléculaire/Génétique | 33 | 3 |
| UE1.2 Biologie cellulaire/Reproduction | 38 | 3 | UE1.4 Biologie cellulaire/Histologie | 54 | 5 |
| UE2.1 Chimie 1 | 28 | 3 | UE1.5 Physiologie/Anatomie | 47 | 5 |
| UE2.2 Physique | 50 | 5 | UE2.3 Statistiques appliquées à la santé | 34 | 3 |
| UE3.1 Sociétés et Cultures | 58 | 5 | UE2.4 Chimie 2 | 40 | 4 |
| UE3.2 Droit, Sciences politiques et Economie | 58 | 5 | UE3.3 Psychologie | 28 | 3 |
| UEO 1 | 16 | 2 | UEO 2 | 16 | 2 |
| Anglais | 23 | 2 | UEO 3 | 16 | 2 |
| Culture numérique | 12 | 2 | 3PE | 20 | 3 |
| TOTAL | 325 | 30 | TOTAL | 288 | 30 |



Les UE optionnelles sont à choisir parmi une liste très complète, à hauteur de **une pour le semestre 1, et de deux pour le semestre 2**. Ces unités d'enseignement seront sur le mode asynchrone principalement. Les étudiants pourront prendre, par exemple : activités physiques et santé, risques psycho-sociaux, famille et parentalité, anatomie dentaire, imagerie en santé, territoire et santé, nanomédecine... Les UE informatique et Anglais font aussi parti des UE optionnelle. Chaque UE validée rapportera des points, comptant pour le classement (voir docimologie).

Les étudiants devront préparer leur **projet d'orientation**, via le module 3PE : Projet Personnel et Professionnel Étudiant. Dans ce module, les étudiants devront réfléchir à la connaissance « de soi », de la filière et de la profession. Il sera à valider pour valider son année.

Au S₃, les étudiants se débarrassent d'une des matières (bloc) principales, avec une UE de renforcement dans la matière qu'ils apprécieront le plus : ils n'ont plus que **3 blocs principaux**. Chaque bloc contient un programme de cours de 80h.

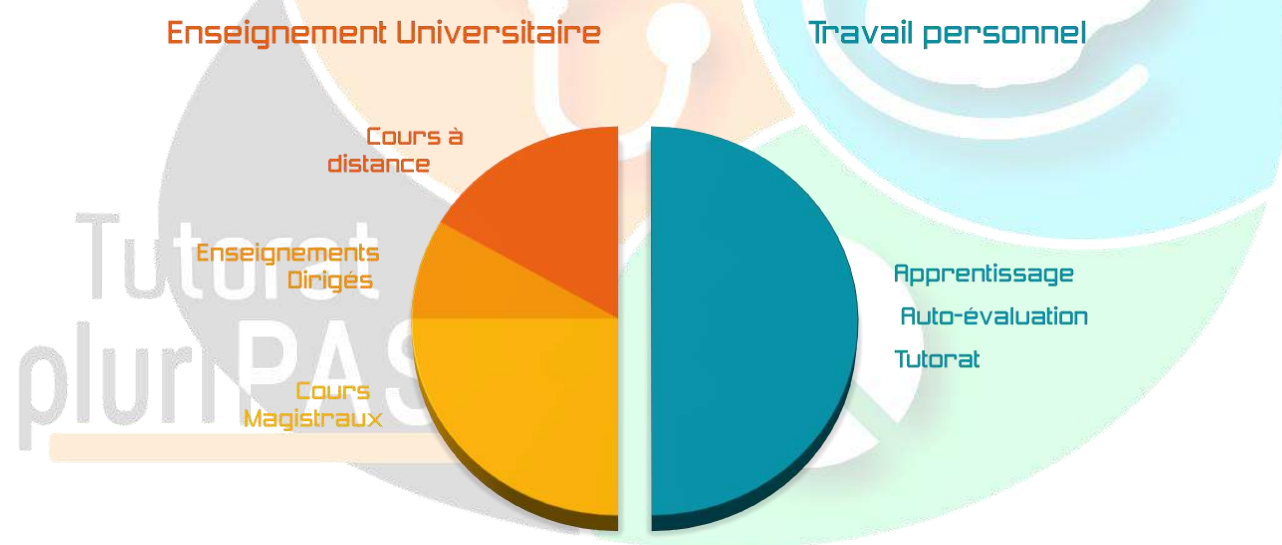
Au S₄ du parcours, les étudiants -qui ne peuvent plus rentrer dans les études de santé-, se débarrassent encore d'une des matières principales, et s'**hyperspécialisent** en un semestre sur une matière qu'ils apprécient (Maths, Biologie...), pour rejoindre ensuite cette filière, et poursuivent leurs études dans ce domaine.

Il existe donc de nombreuses passerelles entre le parcours PluriPASS, et les autres filières présentes sur Angers : licences disciplinaires, écoles d'ingénieurs ...

Pour les étudiants pris dans les filières contingentées, leur **poursuite d'étude reste semblable à ce qu'il existe maintenant**.

C) ... avec de nouvelles modalités d'apprentissages

1) Cadre pédagogique



L'Université d'Angers, dans le parcours PluriPASS, met l'accent sur le mode d'apprentissage totalement différent de celui de la PACES, et notamment propose des cours **en non-présentiel aux étudiants** : environ 20% du temps en non-présentiel, 30% en présentiel, et le reste en temps de travail personnel.

On entend par "temps non-présentiel" un temps où le prof n'est pas là devant les étudiants à faire cours. Les pédagogies sont donc multipliées : du simple polycopié déposé sur l'ENT, à un diaporama commenté, et finalisé par des QCM de compréhension. L'université laisse le professeur choisir son modèle ou type d'apprentissage.

En présentiel, les professeurs ont le choix entre faire cours en CM en groupe de 600, des ED en groupes de 200, des TD en groupes de 40. La faculté veut réduire le nombre de CM et augmenter le nombre d'ED-TD.



2) Docimologie et évaluation

Il faut comprendre qu'il y a **plusieurs objectifs à atteindre avec le parcours PluriPASS** :

Valider sa licence

Être **admissible et admis** aux filières de santé, via un classement.

On distingue donc : les critères de validation de la L1, les critères d'admissibilités et les critères d'admission aux filières de santé.

L'évaluation se fera par **contrôle continu**, avec **deux à trois contrôles continus par UE et par semestre**.

Voici l'organisation des évaluations dans PluriPASS :



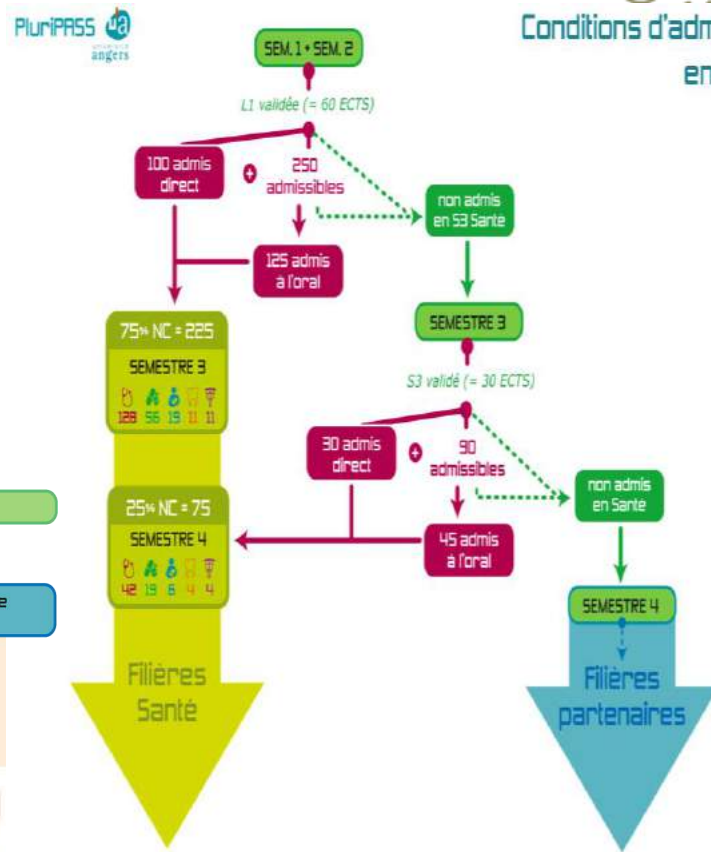
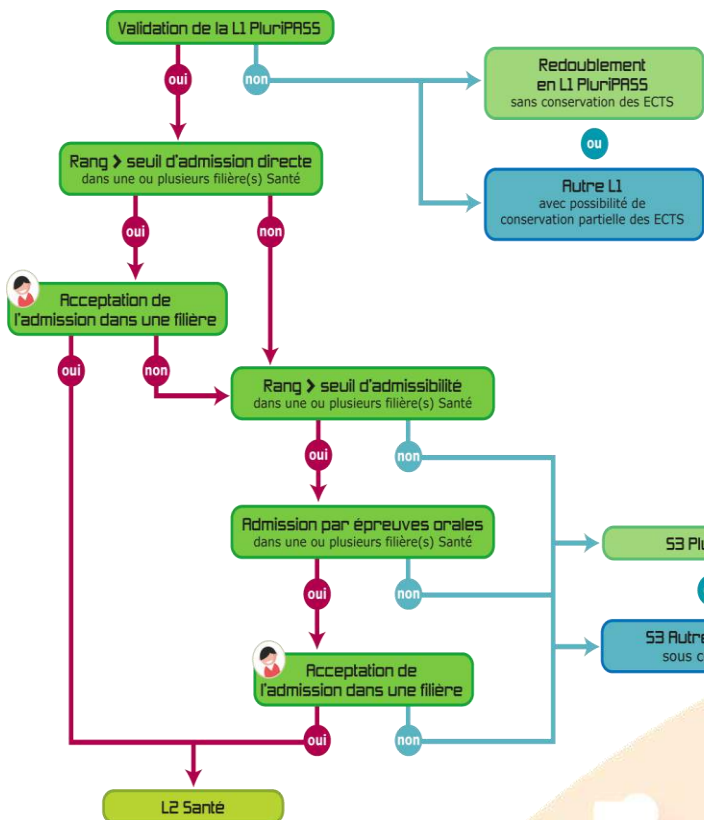
Ensuite, et comme en PACES, **différents coefficients selon les filières sont appliqués aux différentes matières**. (cf. Livret de l'étudiant pour les connaître en détail).

Pour résumer :

- Pour **valider son année**, il faut obtenir **une moyenne générale de 10/20 sur l'année** sur les UE du tronc commun et des UE transversales
- Pour **être admissible aux études de santé**, il faut :
 - **Valider** la première année.
 - **Être candidat pour la filière** de santé qu'on désire.
 - **Être supérieur au seuil d'admissibilité** établi après analyse des résultats du tronc commun (par exemple : avoir une note supérieure à 12/20).
- Pour **être admis aux études de santé**, on a deux possibilités :
 - **Être admis directement sans oral** : la moitié des 75% du numerus clausus de chaque filière (voir schéma).
 - **Passer par les 4 MEM** (Mini-Entretiens Multiples) pour le reste des étudiants se trouvant entre le seuil d'admissibilité, et les étudiants pris directement (voir en dessous).

A la fin du S2 du parcours PluriPASS, les étudiants pourront rentrer en études de santé à hauteur de 75% du numerus clausus d'Angers. Dans ces 75%, la moitié **des étudiants sont pris DIRECTEMENT en filière de leur choix**. Puis, pour compléter et atteindre les 75% du numerus clausus, la faculté organise des oraux d'évaluation pour répartir les étudiants qui ont quasiment la même moyenne. Ces oraux sont les Mini-Entretiens Multiples (déjà fait aux Pays-Bas). Ces oraux sont au nombre **de quatre sur les thèmes suivant** :

- Présentation de la réflexion de l'étudiant sur son orientation
- Présentation orale d'un travail réalisé dans l'année (sur les UEO notamment)
- Résolution d'un problème complexe et éthique
- Analyse d'un extrait d'article scientifique



3) Optionnel et 3PE : orientation active de l'étudiant

Contrairement au système classique de Licence-Master-Doctorat, les études de santé ne permettent pas d'orientation progressive au cours des études ni de réorientation sans passerelle. Le choix de fin de première année est le plus souvent définitif et **se fait actuellement sans réel connaissance sur le cursus choisi.**

L'objectif du 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) est donc d'inciter l'étudiant à construire son projet d'orientation. D'une part en s'informant sur la réalité des études et des métiers des filières contingentées et d'autre part, en envisageant et documentant également un choix d'orientation dans une filière non contingentée.

Au final, le 3PE se déroule **tout au long de l'année** et se compose successivement de :

- 📄 Un **Questionnaire « bilan sur soi »**
- 📄 Une **Enquête-métier** sur un métier de la santé
- 📄 Une enquête sur les formations

La validation du 3PE passe par l'établissement de deux fiches projet : 1 pour une filière contingentée (Fiche projet A), 1 pour une filière non contingentée (Fiche projet B)

La validation du 3 PE est nécessaire pour valider son année mais n'entre pas en compte dans le classement d'admission aux filières contingentées.





II-Le tutorat pour le S1 et S2 dans PluriPASS

Dans PluriPASS, le tutorat garde **sa place primordiale auprès des étudiants** : il est très intégré dans ce projet et dans son cadre pédagogique.

Plusieurs modifications ont eu lieu, à la lumière de ce projet et de la "nouvelle façon de penser" dans PluriPASS.

Pour avoir accès au tutorat, les étudiants doivent y être inscrits (Inscription forfaitaire en début d'année), le tutorat reste donc facultatif.

A) Organisation générale

Le tutorat est organisé comme un système pyramidal pour permettre une meilleure communication, et un meilleur fonctionnement.

La cellule tutorat est composée :

- 📄 **3 Vice-Présidents Tutorat responsables**, des 3 associations étudiantes CoMA, ACEPA et AESFA
- 📄 La cellule se compose de **différents Chargés de Mission**, pour venir en aide au VP tutorat, pour les différentes actions particulières : le C.M. Pré-rentree, le C.M. Colles, le C.M. Colles notées, le C.M. Orientation, le C.M. Tutorat en ligne, et le C.M. Tutorat

Cette cellule tutorat a pour mission **d'encadrer et d'organiser logistiquement le tutorat**. Elle doit donner les consignes de fonctionnement, les plannings, elle gère la communication...

Le tutorat des matières et des sous matières est dirigé par des **Chefs de Matière**, au nombre de 30. Ces Chefs de Matière, des troisièmes années en pharmacie et en médecine, sont en contrat avec la faculté de Médecine et de Pharmacie.

Les Chefs de Matière sont choisis à la fin de l'année universitaire par la cellule tutorat, après dépôt de candidature (Lettre de motivation, et proposition d'amélioration).

Les colleurs sont sélectionnés différemment selon leur filière d'origine :

- 📄 Pour les étudiants en **médecine** : le recrutement des colleurs se fait en juillet, après l'Assemblée Générale de la CoMA, par mail
- 📄 Pour les étudiants en **pharmacie** : le recrutement se fait à la rentrée, lors de la rentrée officielle
- 📄 Pour les étudiants en **maïeutique** : le recrutement se fait à la rentrée, lors de la présentation par l'AESFA

Les Chefs de Matière gèrent **une équipe de colleurs dans leur matière**. L'équipe est composée de deuxième voire de troisième années en étude de santé. Les colleurs sont non rémunérés. Ils peuvent s'ils le souhaitent **valider une UEO** (voir le paragraphe correspondant).

Les colleurs sont donc répartis en équipe de 8 – 10 par matières ou sous matières. Cette équipe est gérée par les Chefs de Matière, eux-mêmes gérés par la cellule tutorat. Les chefs de matière ont des consignes très précises à respecter pour veiller au bon fonctionnement du tutorat, et doivent organiser leur équipe en conséquence.

B) Un tutorat en amont : un tutorat de préparation aux cours

1) La pré-rentree

La pré-rentree a pour but de **faire rentrer l'étudiant dans le dispositif PluriPASS**. Elle a donc pour missions de **rappeler les notions élémentaires de lycée, avancer sur le programme de PluriPASS, et les accompagner dans la transition présentiel / non-présentiel**, qui peut sembler perturbant à la sortie du lycée.

Les étudiants sont répartis en **groupes de 40 étudiants** en moyenne, soit 24 groupes. Ils ont 16h de cours en présentiel, et 4h en non présentiel pour le S1. Les enseignements ont lieu environ **une semaine et demie avant la rentrée officielle**, sur la faculté de pharmacie et de médecine.

Cette pré-rentree se terminera par un concours classant, épreuve blanche d'entraînement au **format QCM**. Ce concours comptera comme **la première note dans la moyenne générale** tutorat de l'étudiant.



2) Les conférences

Pour compléter la pré-rentree et accompagner l'étudiant aux mieux, nous avons mis en place deux « conférences » de 2h environ, la première semaine de cours :

- 📖 **Apprendre à Apprendre** : en collaboration avec le Pr Diquet sur la mémorisation, les modalités d'apprentissage et la façon d'apprendre
- 📖 **Le passage au numérique** : en collaboration avec le service pédagogique sur les nouveautés en terme d'apprentissage pour l'étudiant : l'apprentissage à distance, utilisation de Moodle, utilisation du tutorat asynchrone

C) Les colles : le tutorat pour réussir son année

Les colles ont pour but **d'accompagner l'étudiant lors de son année**, notamment via la réussite de sa licence.

Elles se partagent en deux temps :

- le **temps de « QCM »** : l'étudiant doit préparer et travailler sur 15 QCM
- le temps **« point du cours »** : un point du cours est revu avec les étudiants via un cours, via un schéma bilan.

C'est l'occasion pour revenir sur un point compliqué, vu trop rapidement en cours.

Ces séances seront travaillées **en amont avec le professeur référent** de la matière en question : correction des QCM, écriture du polycopié de l'ED, des conseils sur ce que les étudiants doivent retenir.

Chaque étudiant a **3 créneaux de 50 min de colles par semaine, sur un soir de la semaine**. Les étudiants sont répartis en **groupe de 40**, soit 30 groupes au maximum pour 1200 étudiants inscrits.

Les colles ont lieu le **lundi, mardi, mercredi soir** sur un créneau de 18h30 à 21h30, à la faculté de médecine, pharmacie et de droit (Saint-Serge).

D) Les colles notées : le tutorat pour entrer dans les études de santé

Les colles notées ont pour but **d'accompagner l'étudiant dans son auto-évaluation**, de s'évaluer, de voir où il en est dans son apprentissage.

Les colles notées se déroulent le jeudi soir, dans les amphithéâtres Averroès et Veil. Elles se déroulent en deux temps, un temps d'épreuve d'une heure, et un temps de correction d'une heure et demi. L'évaluation se fait sous forme de QCM.

Elles permettent un **classement anonyme de l'étudiant dans sa promotion**. A la fin de chaque épreuve, l'étudiant ressort avec **la note de son épreuve ponctuelle**, et un **classement général**, le classant dans sa promotion sur plusieurs notes.

Ces notes s'accompagneront d'un diagramme personnel d'évaluation des points forts et des points faibles de l'étudiant, pouvant être demandé dans l'UE 3PE, puis un diagramme collectif reprenant les statistiques de la promotion PluriPASS, voir les matières difficiles, dans lesquelles il reste un travail pédagogique à faire.

E) La permanence Tutorat

La mardi midi, une **permanence tutorat** est proposée aux étudiants ayant des questions/interrogations sur leurs cours. C'est l'occasion idéale d'avoir un colleur pour 3-4 étudiants de PluriPASS ! Les tuteurs peuvent répondre aux questions des étudiants.

F) Le tutorat asynchrone : le tutorat sur internet

Tout le tutorat en ligne se passe sur <http://www.tutorat.assocoma.fr> en se connectant avec ton identifiant, et ton mot de passe !

1) Les QCM en ligne

Depuis de nombreuses années, le tutorat d'Angers a mis à disposition de ses étudiants **un site de QCM en ligne**. Ce site réunit les QCM des années précédentes, notamment de la PACES.



L'étudiant peut choisir le nombre de QCM à faire, la matière à travailler (et la sous matière), le chronométrage ou non. A la fin de sa série, l'étudiant à une note, et la correction de tous ces QCM. Il peut même mettre un message s'il n'est pas d'accord avec la correction proposée par le tutorat. Il y a actuellement une banque de 3000 QCM en ligne.

2) L'application des QCM sur Play Store

Une **adaptation du site des QCM en ligne est disponible sur Android**, via la plateforme Play Store.

Les étudiants travaillent sous format mobile une série de 20 QCM, non chronométré, sur une matière qu'il souhaite, dans le tram, dans le train... **L'application est gratuite, et sans pub.**

3) Les fiches de cours en ligne

Le tutorat propose **des fiches de révision en ligne**, disponible dans une banque de donnée sur internet, et téléchargeable en .PDF

4) Le forum en ligne

Le forum en ligne est ouvert à tous les étudiants. Il propose des topics sur les différentes matières, sous matières. Il existe, sur ce forum, une section ouverte aux lycéens qui peuvent déposer leurs questions sur l'orientation et les études en santé. Il existe même une section ouverte sur l'organisation du tutorat.

Les tuteurs ont accès à ce forum et peuvent répondre aux questions mise en ligne par les étudiants, voire les lycéens. Le fonctionnement est comparable à celui d'un forum normal !

5) Des adresses mails ouvertes

Dans chaque matière, ou sous matière, le tutorat a créé des adresses mails via le domaine @tuto-angers.fr, qui sont dirigées directement sur les chefs de matière responsables, et les tuteurs de la matière référentes. Les tuteurs se feront un plaisir de répondre aux questions envoyées.

6) Des schémas interactifs, des vidéos, des ppt

Le tutorat propose aussi, toujours sur internet, **des diaporamas commentés et animés, voire des diaporamas interactifs**. Ils ont pour but d'amener les étudiants à maîtriser une connaissance de façon ludique.

Tous les colleurs motivés et intéressés par ce projet sont les bienvenus ! Nous pouvons vous former aux outils numériques, et aux diaporamas interactifs.

De plus, nous mettons en ligne très bientôt des podcasts de vidéos, où le colleur peut filmer son écran et expliquer une notion de cours difficile : un exercice complexe, une notion, un schéma...

G) Le tutorat au Mans

Bien sur, **le tutorat sera adapté pour les étudiants suivant les cours au Mans**. Chaque action sera présente et organisée.

Le tutorat en ligne sera aussi accessible aux étudiants du Mans.

La pré-rentrée sera accessible aussi, via une retransmission depuis l'amphithéâtre Averroès vers l'amphithéâtre au Mans, avec la même épreuve à la fin.

Les colles notées se dérouleront sur un créneau le vendredi midi ou après-midi.

Les colles se dérouleront le samedi matin, sur un créneau de 3 heures. Les étudiants seront répartis en 3 groupes, dans les 3 salles du bâtiment de l'amphithéâtre Garnier, sur le créneau de 9h à 12h.



H) L'accompagnement de l'étudiant dans PluriPASS via le tutorat

1) Action dans les lycées – forum d'orientation

Dans le parcours PluriPASS, nous mettons l'**accent sur l'orientation post-bac** directement au sein des lycées. Nous informons les étudiants des filières de santé, des études longues et complexes, des débouchés.

Nous souhaitons, qu'à terme, les étudiants soient **correctement orientés** : moins de préjugés, moins d'idées reçues, plus de réalité, plus de témoignages.

Ce genre de message un peu formel passe beaucoup mieux lorsque ce sont les étudiants qui parlent aux futurs étudiants : c'est pleinement notre rôle d'orienter/d'aider à l'orientation des lycées !



2) Présence dans le 3PE

Le 3PE est un projet d'orientation actif de l'étudiant au cours de l'année. Le tuteur est amené à partager son expérience dans sa filière, son vécu, et son « savoir » sur sa formation. Le but est de communiquer avec les premières années, au travers de forums organisés via l'UE, de rencontres entre étudiants, ou même de simples conversations dans le tramway après une colle.

3) Parrainage

Le parrainage est bien sûr maintenu dans le parcours : des étudiants des années supérieures (2^{ème}, 3^{ème} voire 4^{ème} année) viennent aider sur les cours, l'orientation, le soutien moral, et les conseils sur cette année complexe.

Ce système sera amélioré :

-  Les étudiants choisiront un parrain/une marraine dans la filière qu'ils souhaitent.
-  Les étudiants pourront aussi bénéficier d'un parrain/d'une marraine dans une filière hors-santé (science, éco, droit,...) s'ils le souhaitent.

4) Super-parrainage

Le tutorat, qui la plupart du temps se passera en groupes de 40 étudiants propose aux étudiants qui le souhaitent, deuxièmes et troisièmes années en études de santé **d'être un super parrain/une super marraine !**

Leur rôle sera, plutôt que parrainer un seul étudiant, être le parrain de 40 étudiants : ce rôle ne consistera plus en un accompagnement ultra-personnel, mais plutôt comme un **animateur de groupe**. Nous avons pensé ce rôle, comme un intermédiaire entre eux et le tutorat, eux et l'administration, eux et les tuteurs.

Notre but est que les étudiants se plaisent au tutorat, ne décrochent pas, ne soient pas perdus. Vous pouvez aussi régler certains conflits, certaines questions. **Ce tuteur serait assigné à un groupe, et pourrait alors servir de repère.**

III-Les tuteurs de PluriPASS

A) Rôles

Le tuteur a un rôle **important** dans chaque action du tutorat. Son rôle est très varié : il peut aller **donner des cours, lors de la pré-rentrée, d'expliquer des séances de TD, lors des colles, d'évaluer les étudiants via des OCM écrits par les tuteurs, via les colles notées.**

Mais aussi, les tuteurs sont de **bons conseils lors de l'orientation des lycéens**, de l'orientation active des étudiants via le parcours de PluriPASS, de conseils sur nos filières respectives.

Les tuteurs peuvent aussi être un pilier, un soutien personnel de l'étudiant notamment via le parrainage et le super-parrainage.

Ce rôle est très formateur tant du point de vue **personnel**, que du point de vue **professionnel**. Les gens timides arrivent très bien à vaincre leur timidité ; les connaissances une fois qu'on les enseigne sont gravées à vie dans vos mémoires ; la fierté de transmettre nos méthodes et nos savoirs ; rencontrer des étudiants... !



B) Un sérieux obligatoire

De par l'importance de **son rôle** en termes de pédagogie, et d'accompagnement, le tuteur s'engage à faire **preuve de sérieux** : l'image et le sérieux du tutorat, l'accompagnement des étudiants, et la pédagogie en dépendent largement.

Pour se faire, il sera demandé aux tuteurs un **engagement moral et pratico-pratique envers le tutorat et la faculté**, par écrit, via la signature de la charte tutorat. Un manquement grave à cette charte, entrainera le **remerciement immédiat** de l'étudiant du tutorat, et l'invalidation de son UEO.

De plus, le tutorat évaluera en interne la « performance » des tuteurs, notamment dans le but de repérer les colleurs irrespectueux, ayant un comportement inadéquat avec notre image.

Bien entendu, les tuteurs sérieux, et motivés seront récompensés de leur travail et de leur implication.

La charte de l'année en cours est jointe en annexe. Elle sera à signer en début d'année et à respecter, sous peine d'avertissement et d'exclusion du tutorat, notamment de l'UEO tutorat.

C) Une UEO « Tuteur de PluriPASS » : une formation

1) Présentation

L'UEO « Tuteur dans PluriPASS », anciennement UE Optionnel Tutorat, a été mis en place pour deux raisons : **récompenser les colleurs pour leur investissement et leur sérieux dans le tutorat, et pour former ces mêmes tuteurs à plusieurs domaines jugés nécessaire** : Communication orale, Informatique, Docimologie.

Elle est composée de plusieurs séances de :

📖 Cours Magistraux :

- **Communication Orale** : 2h par Nathalie Samier
- **Docimologie** : 2h par Hélène Libouban et Emilie Roger, Responsable Tutorat au sein de l'UA
- **Informatique** : 4h par Stéphane Amiard, responsable du Département Ressource Informatique et Pédagogie à la faculté de Médecine

📖 Cours d'E.D. :

- **Communication orale + docimologie** : 2h par Nathalie Samier et Alexis Racine (représentant le Tutorat)

L'UEO tutorat est accessible et vivement recommandé à **tous les étudiants** voulant être tuteur, le nombre de place étant limitée à 140.

Elle valide un certain nombre d'ECTS, utile pour la poursuite de nos études.

2) Evaluation

L'UEO tutorat est évaluée est basée sur :

- 📖 **la présence** : Présence à tous les cours de formation en, présence à toutes leurs colles et toutes leurs colles notées
- 📖 **le respect de la charte tutorat** : comportement, sérieux, et respect de l'organisation
- 📖 un **document** à rendre après le cours d'informatique
- 📖 **Validation de la grille d'évaluation interne (joint en annexe)**

D) Une coopération avec l'équipe enseignante

Pour améliorer la communication entre les tuteurs et les professeurs, et pour maintenir et améliorer la qualité du tutorat, nous avons mis l'accent sur la communication équipe pédagogique – tutorat via :

- une **réunion de rencontre** traditionnellement fin septembre, avec présence obligatoire des chefs de matière, et des responsables tutorat dans les matières. C'est l'occasion pour vous rencontrer et discuter des attentes des deux partis.

- une mise en place d'adresse mail simple, par lesquelles les professeurs peuvent vous contacter.



- une mise en commun d'un espace Moodle, pour les professeurs, et pour les tuteurs, sur lequel vous pouvez échanger vos QCM, vos attentes, vos documents, vos consignes... tout ce que permet Moodle.

IV-L'orientation des étudiants : quelques réponses pour vous

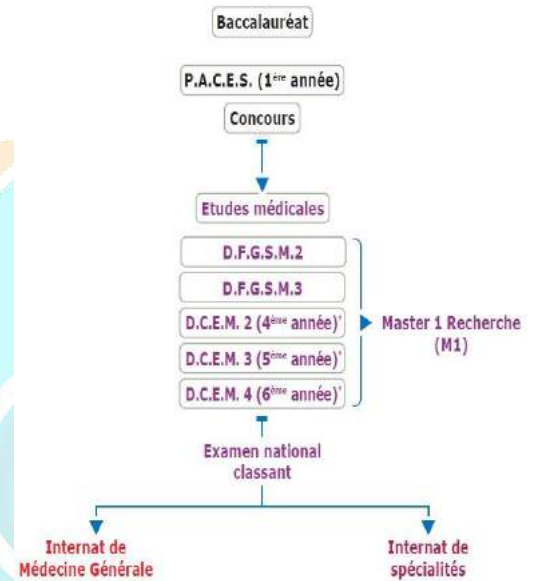
Pour aider les étudiants dans leur orientation, nous avons jugé utile de résumer les différentes filières d'études dans ce guide. Vous pouvez y trouver les informations de bases, nécessaires pour répondre aux questions des étudiants !

A) Les études de Santé

1) Médecine

Les études médicales peuvent se résumer **en 3 cycles**.

Le « **1er cycle** » dure 3 ans, comprenant PluriPASS. Il consiste en l'étude de la physiologie du corps, c'est à dire l'étude du fonctionnement du corps vivant en bonne santé (physiologie, biologie, biochimie, biologie moléculaire, anatomie...). Dans un second temps, est étudié la physiopathologie, où l'étude du corps malade, et la sémiologie, la « science » des signes cliniques. Ce cycle comprend un stage infirmier d'un mois en domaine hospitalier.

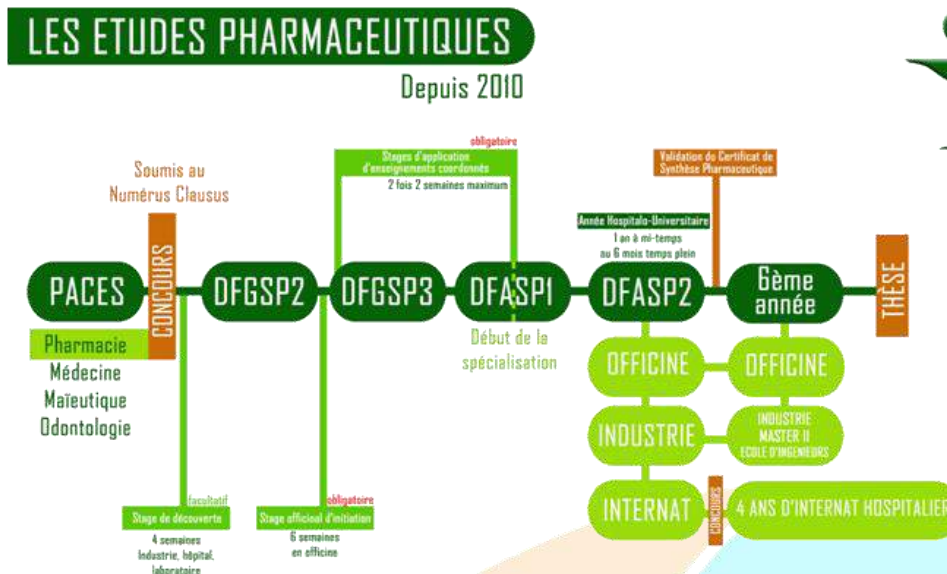


Le « **2ème cycle** » se déroule aussi en 3 ans, et est appelé l'externat. L'étudiant passe la moitié du temps à l'hôpital en stage, et l'autre moitié en cours pour préparer l'ECN (Epreuve Classante Nationale). Le programme de ces années se divise en module, correspondant aux systèmes du corps humain (Neurologie, Urologie, Pédiatrie,...). Ce n'est que de la pathologie, et de la clinique. L'externat se termine par un concours national, appelé ECN, classant tous les étudiants en médecine de France.

Le « **3ème cycle** » dure lui de 3 à 5 ans, et correspond à l'internat. Après l'ECN, les étudiants choisissent leur lieu de stage, et leur spécialité. L'étudiant apprend à se spécialiser. Il peut en parallèle suivre différentes formations, et différents cursus comme des DU (Diplôme Universitaire).



2) Pharmacie



Les études de pharmacie sont composées de deux formations distinctes :

- **La formation commune de base** : elle correspond à ce que tout pharmacien doit savoir, quelque soit sa spécialité ultérieure. Elle est dispensée au cours des premier et second cycles.
- **La formation spécialisée** : elle se déroule après le choix de filière et prépare progressivement à un exercice professionnel dans le domaine officinal, industriel, hospitalier ou de recherche.
- Ces études durent de 6 à 9 ans selon la formation spécialisée choisie.

Le premier cycle : 1^{ère} et 2^{ème} année

Les études en pharmacie débutent tout d'abord par la première année PluriPASS (Pluri Parcours Angers Sciences de la Santé) dans laquelle ne sont dispensés que des cours théoriques et des enseignements dirigés.

La deuxième année de formation générale en sciences pharmaceutiques rassemble un bon nombre de matières générales enseignées en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Cette année comporte 6 semaines de stage permettant une initiation à la pratique officinale.

Le deuxième cycle : 3^{ème} et 4^{ème} année

Les cours de 3^{ème} année s'effectuent toujours en tronc commun. Pour l'année suivante, les étudiants sont regroupés par filière choisie à la moitié de l'année. Pour chacune de ces années, 2 semaines de stage sont requises pour se concentrer sur un thème particulier à développer à l'officine.

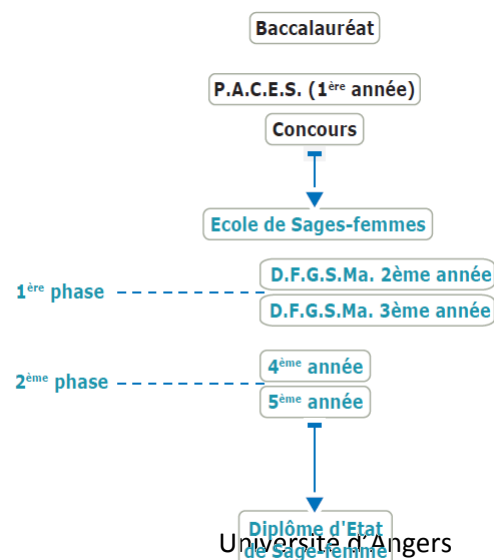
Le troisième cycle : 5^{ème} année hospitalo-universitaire et internat (selon l'orientation)

La 5^{ème} année comporte des fonctions hospitalières assurées dans des unités de soins ou dans des services de pharmacie ou de biologie. Ceci est l'occasion pour chacun de se confronter à l'environnement général d'un centre hospitalier (le contact avec le malade, le personnel infirmier et les médecins).

- Les étudiants se tournant vers l'officine ou l'industrie ont une formation très professionnalisante (stage à temps plein de 6 mois en officine ou en industrie, ainsi que des matières spécifiques).
- Les étudiants désirant faire l'internat préparent leur concours dès la fin de la 4^{ème} année jusqu'au concours en décembre l'année suivante. Ceci débouche sur la biologie médicale, la pharmacie hospitalière ou l'innovation pharmaceutique et recherche. Il dure 4 ans (8 semestres).

3) Maïeutique

Après PluriPASS, il faut **4 ans** pour obtenir le diplôme d'état de sage-femme. Les études se divisent en deux cycles.





Le **premier cycle** dure 3 ans, dont la première année PluriPASS. Les L2 et L3 de maïeutique sont concentrées sur l'aspect théorique de la formation de l'étudiant sage-femme, bien que très tôt la pratique soit incluse à la formation. Les nombreux stages courts (2 semaines) couvrent tout l'aspect infirmier, en termes d'actes et d'hygiène qui entrent dans les compétences des sages-femmes. Les cours couvrent la théorie de la physiologie pédiatrique, et obstétricale.

A l'issue de la L3, l'étudiant obtient le **Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutique (DFGSMa)**, qui est reconnu au niveau licence.

Au **cours des M1 et M2** Maïeutique, les étudiants sont de plus en plus sur le terrain. Ils doivent valider un stage long de 6 mois, et soutenir un mémoire pour obtenir le diplôme d'état (DE) de sage-femme.

Au final, le Maïeuticien est un professionnel qui pratique l'ensemble des actes cliniques et techniques nécessaires au suivi et à la surveillance des situations non pathologiques et au dépistage de pathologies concernant : Les femmes à l'occasion du suivi gynécologique de prévention et de la réalisation de consultations de contraception, Les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, le fœtus et le nouveau-né.

4) Masso-kinésithérapie

Les études de kinésithérapie sont actuellement accessibles par PluriPASS ou par un concours indépendant. Elles durent trois ans et se décomposent en deux cycles :

Le premier est plus théorique et se divise en quatre modules. Il comprend des enseignements magistraux de physiologie, psychologie, anatomie... et des enseignements pratiques sous la forme de TP. Les étudiants effectuent un stage de deux semaines à l'issue de ce premier cycle.

Le second fait entrer les étudiants dans le monde professionnel. En effet, ils seront pour la moitié de leur temps en stage, au contact des professionnels et des patients. Ils passeront l'autre moitié du cycle à l'IFMK (Institut de Formation en Masso Kinésithérapie) pour des cours magistraux répartis en 12 modules et des TP.

A l'issue de ces trois ans, les étudiants présentent leur mémoire. Pour obtenir le Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute, il faut valider l'ensemble de la formation : mémoire, partiels et stages.

Aujourd'hui, les études de kinésithérapie ne sont reconnues que comme Bac+2 alors qu'elle représente un minimum de 4 ans d'études... Un projet de réforme vise à passer au grade Master avec un recrutement par une année universitaire (PluriPASS) et quatre ans d'études en institut.

5) Odontologie

Les études d'odontologie sont elles aussi répartie en 3 cycles :

Un **premier cycle** de 3 ans, qui se compose de cours théorique associé à des travaux pratiques (sur mannequin). La deuxième année, donc après PluriPASS est tournée vers les TP, ponctué d'un stage chez les différents praticiens.

Un **deuxième** de 2 ans se divise en stage à l'hôpital et cours à la faculté.

Un **troisième cycle** différent selon l'orientation :

- court et de 1 an pour être dentiste
- Long de 3 ou 4 ans : pour être spécialiste dentaire comme : orthodontiste, chirurgien buccal,...

B) Les filières accessibles à Angers

1) Les parcours LMD

A l'université, et dans les filières hors santé, le cursus classique est basé sur le modèle commun européen définit dans le processus de Bologne définissant trois cycles :

- la Licence en 3 ans
- La Maîtrise ou Master en 2 ans
- Le Doctorat en 2 ans

C'est le cumul de « crédit européen » ou ECTS qui permet de passer de filière à filière, de licence, à master... Contrairement à ce qu'il se passe en Santé.

De plus, une orientation progressive est possible dans ces filières.



2) Les débouchés de PluriPASS

PluriPASS est un parcours d'accès aux études de santé. Mais de nombreux dispositifs ont été mis en place pour permettre une orientation active des étudiants non pris dans les études de santé.

A la fin du parcours, et si l'étudiant n'est pas admis en filière de santé, il peut rejoindre les différentes filières LMD de l'université d'Angers ou du Maine, ou différentes écoles ingénieurs :

- Parcours LMD :
 - Sciences Physiques et Chimiques
 - Droit/Eco/Gestion
 - Sciences du vivant/Géosciences
 - Psychologie
 - Informatique
 - STAPS
 - ...
- Ecoles d'ingénieur
 - ESEO
 - Mines de Nantes
 - ...





IV-Contacts et sources

Si vous avez des questions précises sur le Parcours PluriPASS, n'hésitez pas à envoyer un mail à Alexis Racine ou Elise Peridy via pluripass@tuto-angers.fr.

Nous remercions, pour leur participation à la rédaction :

Elisabeth Letertre
Chef de projet PluriPASS

Hélène Libouban & Emilie Roger
Professeurs référant Tutorat

Catherine Passirani
Coordinatrice du projet PluriPASS

Lou Madieta
Chargé de Mission Orientation
Tutorat 2013 – 2014

Matthieu Barnault
Vice-Président Tutorat 2014 – 2015
ACEPA

Marie Carpentier
Vice-Présidente Tutorat 2014 – 2015
AESFA

Mathilde Rousseau
Etudiante à l'IFMK Laval
1^{ère} année

Marie Lemartinel
Etudiante en Dentaire
3^{ème} année

